



**CONSEIL GENERAL**  
**Monsieur Patrick MARESCHAL**  
**Président du Conseil Général de**  
**La Loire Atlantique**  
**3 quai Ceineray**

**44000 NANTES**

Nantes, le 08 février 2011

Groupe des Elus de Gauche

Objet : Situation du collège Gérard Philippe à Carquefou

Monsieur le Président,

Au nom des cinq élus socialistes et républicains de Carquefou, je tiens à vous alerter officiellement sur la situation du collège Gérard Philippe de notre commune. Comme vous le savez certainement, le collège accueille actuellement près de 200 élèves de plus que sa capacité maximum.

Depuis de nombreux mois, le Conseil Général a été saisi par la communauté éducative et les organisations de parents d'élèves pour que des solutions à court, moyen et long terme puissent être étudiées pour faire face à ce sureffectif qui augmente à chaque rentrée.

Nous avons reçu avec soulagement la solution provisoire qui consiste à poser un bâtiment modulaire pour combler partiellement le déficit de locaux nécessaires au bon exercice de la mission du service public de l'éducation dans ce collège. Cette décision ne saurait cependant atténuer les inquiétudes des usagers du collège et de la population, sensibilisée par les associations de parents d'élèves par voie de presse et de pétitions, qui attendent plus qu'une solution à court terme. L'hypothèse d'une redéfinition de la carte scolaire, annoncée médiatiquement, sans avoir été débattue au préalable avec les intéressés, a soulevé un véritable tollé. Annoncer que l'on va obliger les enfants carquefoliens à se scolariser au collège de Ste Luce relève de la provocation et renforce toutes les crispations. Nous élus de gauche, sommes interpellés sur ce dossier du collège et je dois bien avouer que nous manquons de réponse.

Je sollicite de votre part la plus grande attention pour que des moyens adaptés soient déployés par le Conseil Général pour étudier ce dossier et que des propositions puissent être discutées dans le cadre d'une instance de concertation. Des solutions existent. Elles seront coûteuses certes mais peut-on faire des économies sur l'éducation ? Le modulaire posé au milieu de la cour n'est pas une bonne solution. Il réduit encore la surface de cette cour déjà surpeuplée et il n'améliore qu'à la marge les conditions de travail. La question qui se pose est essentiellement celle du moyen terme. Si l'annonce faite par Bernard Aunette de réaliser un collège sur la zone à l'horizon 2019 se confirme, il faut néanmoins trouver des solutions entre 2011 et 2019. Les dirigeants de l'établissement ne souhaitent pas que les

effectifs dépassent le nombre de 800, par contre, ils souhaitent que les conditions soient réunies pour que l'on stabilise un fonctionnement à 800 élèves jusqu'en 2019. Des terrains contigus à l'emprise foncière du collège sont éventuellement disponibles pour accueillir des modulaires plus conséquents sans obérer la surface existante. Engage t- on la réflexion sur cette possibilité ?

Le Conseil Général a investi lourdement dans la modernisation du self. Il est pour autant saturé. Il est aussi possible d'en adapter le fonctionnement pour répondre aux besoins.

Quelles que soient les actions que le Conseil Général envisage à long terme, il est urgent qu'il intervienne dans les plus brefs délais pour donner un signe à la population de sa mobilisation sur ce dossier.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous portez à nos préoccupations et à l'intérêt des collégiens Carquefoliens, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

**Gilles CAVÉ**